

Compte rendu du conseil municipal du lundi 17 Décembre 2018

Présidence : Monsieur Didier BAZIN

Présents : MM. Jean-Michel Napieray, Jean-Christophe Pavy, Dominique Masson, Patricia Thiriez, Nicolas Monlezun, Philippe Vasseur.

Absents excusés: MM. Aline Reichenbach, Aurélie Thirion, Tristan Leroux, Fatma Hérouali

Secrétaire de séance : Philippe Vasseur

Ordre du jour :

Désignation des délégués au nouveau syndicat des eaux :

Suite à la création du **syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois** (cf compte rendu du conseil municipal du 10 novembre 2018) le conseil nomme à l'unanimité Monsieur Tristan LEROUX délégué titulaire et Monsieur Jean-Michel NAPIERAY délégué suppléant.

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2019 et demande de subvention APV : (travaux retenus lors du conseil municipal du 15 novembre 2018)

3 devis ont été reçus :

- EUROVIA pour 30 311 euros TTC
- RVM pour 29 906 euros TTC
- DEGAUCHY pour 45 585 euros TTC

Après étude des devis, le Conseil Municipal retient à l'unanimité la société RVM de Château-Thierry.

Ces travaux sont financés à hauteur de 62% maxi du montant HT par l'APV et la contribution de 7 000 euros de la Communauté de Commune suite à la rétrocession de la compétence voirie sur les voies communales en agglomération.

Le Conseil Municipal décide d'adresser un dossier de demande de subvention au titre de l'APV et de financer le reste à charge sur le budget 2019

Vente du tracteur :

Suite à la décision d'achat d'un tracteur neuf en copropriété avec la commune de Dommiers, le conseil approuve à l'unanimité la vente du tracteur actuel à la société MECAFOR (qui fournira le nouveau) pour la somme de 7 000 euros à se partager avec la commune de Dommiers.

Sécurité routière :

Afin de rédiger l'arrêté pour l'implantation de 4 stops au carrefour dit "des 4 chemins", le maire adressera un courrier aux services départementaux. Monsieur Philippe Vasseur pense que cette mesure si elle à l'intérêt de calmer la vitesse à ce carrefour n'empêchera pas certains automobilistes de compenser ailleurs, et qu'elle pénalise surtout les comportements "raisonnables". Il souhaite que soient recherchées aussi d'autres solutions techniques à la vitesse excessive et que l'on n'oublie pas la communication et la pédagogie (dont les radars pédagogiques budgétés sur 2018).

(Certaines études n'ont pas débouchées sur des travaux car les conditions de réalisation imposées entraînaient des coûts très importants, ou parce que, d'après le service départemental concerné, le dispositif et son lieu d'implantation entraînaient un risque pour ceux qui rouleraient trop vite). Monsieur Philippe Vasseur soulève aussi le problème de la traversée du RD 172 pour les enfants au niveau de l'arrêt de bus du haut.

Le Conseil Municipal décide de faire l'achat de 2 radars pédagogiques et de faire une demande de subvention au Fonds de concours de la CCRV.

Question diverses :

Voisins vigilants :

Monsieur Nicolas Monlezun demande où en est le projet de "Voisins vigilants". Il faudrait pour avancer trouver quelques personnes pour servir de relai éventuel entre la gendarmerie et la population. La gendarmerie ne semble pas pour l'instant être en mesure d'accroître ce dispositif. La commune se rapprochera d'autres déjà engagées dans "voisins vigilants" pour savoir comment cela fonctionne sur le terrain.

Le Maire rappelle les consignes de la Gendarmerie par rapport à tous véhicules ou comportements suspects :

- ne pas intervenir soi-même
- faire un signalement sans délai au **17**

Fin du conseil à 21 heures 45